

UNE APPROCHE LOGIQUE A L'ENSEIGNEMENT DU SENS

Müge GÜVEN(*)

Les langues naturelles n'expriment pas toujours le contenu, de façon explicite. Au niveau de la langue il existe des éléments de sémantisme qui sont virtuellement contenus dans un énoncé sans être formellement exprimés. C'est le code qui offre au locuteur la possibilité de véhiculer s'il le veut, ses messages par le biais de l'implicite. Il s'en suit que c'est un droit accordé au locuteur ou plutôt comme disait Oswald Ducrot «un pouvoir juridique» de construire l'univers du discours à son gré. Parfois l'utilisation de l'implicite apparaît comme une nécessité, puisqu' «il y a des thèmes entiers qui sont frappés d'interdit et protégés par une sorte de loi du silence (il y a des formes d'activité, des sentiments, des événements dont on ne parle pas). Bien plus, il y a pour chaque locuteur dans chaque situation particulière, différents types d'informations qu'il n'a pas le droit de donner non qu'elles soient en elles mêmes objets d'une prohibition, mais parceque l'acte de les donner constituerait une attitude considérée comme répréhensible.»⁽¹⁾ Etant une forme d'implicite, la présupposition sera le sujet de cette étude.

Postulant que «la langue n'est pas seulement une condition de la vie sociale, mais un mode de vie sociale»⁽²⁾, O. Ducrot cherche à montrer que «le phénomène de la présupposition fait apparaître, à l'intérieur de la langue, tout un dispositif de conventions et de lois qui doit se comprendre comme un cadre institutionnel réglant le

(*) Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Araştırma Görevlisi.

(1) O. Ducrot, **Dire et ne pas dire**, Paris, Hermann, 1972, p: 5

(2) *Ibid* p: 4

débat des individus»⁽³⁾, grace à sa double utilité : Exprimer quelque chose sans assumer la responsabilité de l'avoir dit, mais aussi avancer une idée en la protégeant contre les objections éventuelles. Afin d'expliquer la présupposition, il faut d'abord rappeler la définition logique d'une présupposition. D'origine logique, celle-ci constitue en logique un postulat pour la vérité d'une proposition.

1 — A vrai implique B vrai.

2 — A faux implique B vrai.

Entre les propositions A et B il est question d'une relation consistant en ce que la proposition A présuppose la proposition B. Prenons un exemple : «Elle a changé de voiture» présuppose qu'elle possédait déjà auparavant une voiture. Nous devons distinguer un autre niveau de composants : Posé : Elle a une voiture actuellement. Il est nécessaire de séparer les deux affirmations l'une de l'autre à l'intérieur de la description de l'énoncé à cause de leurs propriétés différentes. Examinons un autre exemple. L'énoncé : «Jean continue à faire des bêtises» présuppose que Jean a fait des bêtises dans le passé et affirme qu'il en a fait dans le présent. Même si l'énoncé est nié, le présupposé reste affirmé. Il ne peut être ni annulé ni modifié. (Il est faux que Jean continue à faire des bêtises). D'autre part le présupposé n'est pas affirmé de la même façon que le posé. Alors que le posé se présente comme discutable et nouveau, le présupposé «est présenté comme allant de soi ou comme déjà connu et impossible à mettre en doute»⁽⁴⁾. Ce qui est intéressant c'est que même si la proposition impliquante est transformée en négation ou en question («Jean continue-t-il à faire des bêtises?», «Jean ne continue pas à faire des bêtises») on s'aperçoit que les présupposés restent identiques et que les posés varient. Pourtant il y a des cas où la présupposition ne demeure pas constante. Une question du type «Qu'est-ce que Jean a fait?»⁽⁵⁾ présuppose que Jean a fait quelque chose et en donnant une réponse à cette question, on accepte obligatoirement cette présupposition. Lors-

(3) Ibid

(4) O. Ducrot, T. Todorov, **Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Paris, Seuil, 1972, p: 347.

(5) J. Lyons, **Sémantique Linguistique**, trad. française J. Durand et D. Boulonnais, Paris, Larousse, 1980, p: 223.

que nous transformons la question en négation (Qu'est-ce que Jean n'a pas fait?) on voit que la présupposition ne reste pas constante: Il y a quelque chose que Jean n'a pas fait. Comme O. Ducrot précise, le présupposé comme le posé appartient à «la signification littérale»: L'implicite est dans la langue même. Dans le but de suggérer les présupposés d'un énoncé O. Ducrot parle aussi d'une loi d'enchaînement basée sur le fait que dans l'énoncé les relations explicites sont établies entre les posés et non pas entre les présupposés ni entre posés et présupposés. Soit l'énoncé «Philippe ne joue plus de grosses mises, il fait donc des économies». C'est avec le posé de la première proposition que la deuxième entre en contact («Philippe ne joue pas de grosses mises») non avec son présupposé: «Philippe jouait de grosses mises auparavant». Ce qu'on conclut logiquement de «Philippe ne joue plus de grosses mises» est la conclusion du posé. Quand les présuppositions semblent jouer un rôle dans les liens logiques qui forment la structure du discours, en fait, ils ne sont pas mis en rapport avec ces liens logiques, mais seulement «reportés de l'énoncé élémentaire à l'énoncé complexe»⁽⁶⁾. Il s'en suit que les présupposés restent extérieurs à l'enchaînement des énoncés d'un discours. «Le contenu présupposé par les énoncés reste extérieur à leur enchaînement»⁽⁷⁾. C'est pourquoi dans un discours il se manifeste comme une évidence incontestable. Pour éclairer ce qui va suivre, on sent la nécessité de préciser deux conditions auxquelles un discours doit obéir:

1 — Condition de cohérence: Tous les énoncés doivent se trouver dans un cadre relativement constant. La redondance du contenu est inévitable pour tout discours. Si on ne tient pas compte de la condition en question, le discours se réduit en coq-à-làne.

2 — Condition de progrès: Celle consistant à ne pas répéter.

Ce qui est important c'est que la distinction posés/présupposés intervienne dans l'harmonisation de deux conditions. «Il est considéré comme normal de répéter un élément sémantique déjà présent dans le discours antérieur pourvu qu'il soit repris sous forme de présupposé (.....). La redondance est assurée par la répétition des éléments présupposés. Quant au progrès, c'est au niveau du posé qu'il doit se faire, par la présentation, à chaque énoncé, d'élé-

(6) O. Ducrot, op. cit., p: 86.

(7) Ibid, p: 84

ments posés inédits»⁽⁸⁾.

Ce qu'il est également nécessaire de signaler, c'est que ce sont des indications implicites qui soulignent si les énoncés sont sémantiquement correctes. Considérons l'énoncé de Russell: «Le roi de France est chauve». Il est mal formé puisqu'il présuppose un énoncé qui est faux: «Il existe un roi de France». Le présupposé en question est une condition nécessaire non seulement de la vérité de la proposition impliquante mais aussi de sa fausseté. Comme dans le sophisme ancien («Est-ce que tu as perdu tes cornes») on a affaire à des fausses présuppositions, ce qui rend les constructions non acceptables linguistiquement. Considérons la notion de vérité en général: précisons tout d'abord qu'il s'agit d'un caractère relatif de la vérité. La relativité prend sa source dans l'univers de la croyance: «L'ensemble indéfini des propositions que le locuteur au moment où il s'exprime tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles»⁽⁹⁾. Un énoncé est vrai pour quelqu'un mais ne l'est pas nécessairement pour autrui. Pourtant certaines phrases dites analytiques valent quel que soit le locuteur. Nous adoptons ici le classement de Robert Martin:

— Énoncé analytique (Vrai en vertu de son sens): Les chimpanzés sont des singes.

— Énoncé analytiquement faux: Les chimpanzés sont des oiseaux.

— Énoncé analytiquement ni vrai ni faux: Les idées vertes dorment furieusement.

Certains énoncés sont nécessairement vrais, en vertu d'un savoir de type encyclopédique: La racine carrée de 16 est 4. En outre il s'agit des énoncés dits synthétiques (à vérifier empiriquement): Pierre est rentré. Quant aux énoncés plus ou moins vrais, ils peuvent être par certains aspects vrais et faux par d'autres. Le problème de vérité n'est pas si simple à résoudre mais, une fois opérée cette distinction, devient possible une définition meilleure des présupposés. «Le présupposé sera défini par le fait que s'il est faux l'énoncé ne peut être dit ni vrai ni faux. La fausseté des présuppositions détermine un trou dans la table de vérité de la proposition»⁽¹⁰⁾.

(8) Ibid, p: 88

(9) Robert Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, Puf, 1983, p: 36.

(10) O. Ducrot, T. Todorov, *Op. Cit.*, p: 347.

En conséquence l'acceptabilité de l'énoncé dépend des présupposés. Si les présupposés sont vrais, l'énoncé est considéré comme «normal».

Quand on dit «Murat I mourut au champ de bataille», on présume que Murat I désigne un individu qui a réellement existé, c'est-à-dire possède un référent. Cet énoncé ne sera vrai ou faux que si Murat I a un référent. Précisons qu'ici il s'agit d'une présupposition dite «existentielle» du au logicien G. Frege. Si on essaie de classer les présuppositions on peut distinguer présuppositions existentielles et non existentielles d'une part et présuppositions lexicales et non lexicales d'autre part. Nous adoptons ici le classement de F. Kiefer. Si une présupposition est lexicale c'est qu'elle porte sur le sens d'une unité lexicale. Dans la phrase «Ambroise refuse de chanter», il est présupposé qu'on a demandé à Ambroise de chanter. Ici nous avons affaire à une présupposition provenant directement du sens de «refuse». D'autre part les verbes dits «factifs» (regretter, oublier, savoir, se souvenir, etc.) présupposent la vérité de leur complément propositionnel : «Jacques se souvient que Marie est charmante». (La complétive est vraie : Marie est charmante). Alors, il s'agit d'une présupposition existentielle lexicale. Or l'énoncé : «Le vieux mendiant mourut dans la misère» fait partie de la présupposition existentielle non lexicale. Pour la présupposition lexicale non existentielle en voilà un exemple. «Paul refuse de dormir». Quant à la présupposition non lexicale non existentielle : «Jean est grand pour un pygmée», l'énoncé présuppose que les pygmées sont petits.

Considérons maintenant les présuppositions dans le couple question/réponse. La valeur illocutoire de toute question est d'obliger l'auditeur à parler à son tour. L'interrogation force le récepteur à tenir compte des présupposés de la question, à donner des réponses dans le cadre de ce qu'ils imposent. Autrement dit, présupposer un contenu dans une question, c'est apporter une limite aux réponses de l'auditeur, restreindre le droit, la possibilité de parole de celui-ci. «Pourquoi L'Europe est-elle décadente?»⁽¹¹⁾ présuppose que l'Europe est décadente. Comme précisait O. Ducrot, il s'agit de répondre à une question en refusant les réponses qui ne conser-

(11) Dominique Maingueneau, **Initiation aux méthodes de l'analyse du discours**, Paris, Hachette, 1976, p: 136.

vent pas ses présupposés. «Présupposer un certain contenu c'est placer l'acceptation de ce contenu comme la condition du dialogue ultérieur»⁽¹²⁾. Mais le contraire est également possible : L'auditeur est en mesure de contredire, de refuser les présupposés. Prenons l'exemple de John Lyons : Si x a dit à y «Pourquoi Dieu tolère-t-il la méchanceté de l'homme?» y peut contester «l'une ou la totalité des propositions suivantes : «dieu existe», «Dieu tolère la méchanceté de l'homme», «l'humanité est méchante»⁽¹³⁾. Citons un autre exemple inspiré de Robert Martin : L'énoncé «Marie a-t-elle dénoncé Pierre?» présuppose que Pierre a commis une faute. Bref si l'univers du locuteur (ensemble des propositions que celui-ci tient pour vraies, pour fausses) ne coïncide pas avec celui du récepteur, ce dernier peut rétorquer : Mais Pierre n'a commis aucune faute. Alors pour le récepteur tenant le présupposé pour faux l'énoncé est indécidable. Examinons un dernier exemple : «Est-ce que tu continues à te moquer de moi?». Les réponses possibles sont :

«— Oui, je le reconnais (présupposé : vrai, posé : vrai)

— Ah non, cette fois non (présupposé : vrai, posé : faux)

— Je reconnais que je viens de plaisanter mais toute à l'heure non (présupposé : faux, posé : vrai)

— Mais je ne me suis jamais moqué de toi (présupposé : faux, posé : faux)»⁽¹⁴⁾.

Dans ce cas «le dialogue qui matériellement continue après la contestation des présupposés n'est plus le même dialogue que celui que le locuteur avait envisagé et offert»⁽¹⁵⁾. Pour ce qui est de l'emploi stratégique des présupposés O. Ducrot cite l'exemple de l'interrogatoire policier et celui du débat politique : «Où avez-vous tué votre femme?» présuppose que vous l'avez tué, même si vous le niez.

On peut repérer les présupposés grâce aux types de verbe. Les verbes «aspectuels» (commencer, continuer, finir) présupposent la

(12) O. Ducrot, Op. Cit., p: 91.

(13) J. Lyons, Op. Cit., p: 225.

(14) R. Martin, Op. Cit., p: 48.

(15) O. Ducrot, Op. Cit., p: 92.

présence ou l'absence d'action décrite par le verbe complément avant, pendant, après le temps physique associé à la proposition. En outre des quantificateurs (tous, certains, seul etc.) et des quasi-quantificateurs (aussi, même, encore etc) sont vraiment importants pour montrer le rôle que jouent des différentes particularités et détails linguistiques dans le domaine de l'analyse logique. Citons l'exemple d'O. Ducrot. L'énoncé «Tous les gladiateurs sont chauves» présuppose que «certains gladiateurs sont chauves», ce qui à son tour présuppose que «certains gladiateurs ne sont pas chauves». Certains présupposés risquent de disparaître à cause de leur construction grammaticale. L'énoncé inspiré de Lakoff «Si Pauline est une martienne, je vais trancher tous mes liens avec elle» ne présuppose pas que Pauline est une martienne, tandis que l'énoncé «puisque Pauline est une martienne, je vais trancher tous mes liens avec elle» présuppose que Pauline est une martienne. G. Lakoff précise qu'il faut opposer des expressions qui exigent des présuppositions négatives comme «se rendre compte», «faire semblant de» à des verbes comme demander. Ce verbe ne présuppose pas la vérité ou la fausseté de son complément. («J'ai demandé si Marcelle travaillait» ou «J'ai demandé à Marcelle de travailler»). Ce qui est important c'est qu'une phrase présupposée peut présupposer une autre phrase. Dans ce cas il s'agit d'une présupposition transitive. Prenons l'exemple de Lakoff : L'énoncé «Peu d'hommes ont cessé de battre leur femme»⁽¹⁶⁾ présuppose «quelques hommes ont cessé de battre leur femme» qui présuppose à son tour «quelques hommes ont cessé de battre leur femme». On appelle la première présupposition «présupposition du premier ordre» et la deuxième «présupposition du deuxième ordre». La relation de présupposition n'est pas toujours transitive pour tous les locuteurs: Il y a des locuteurs pour lesquels il est difficile de porter des jugements sur une proposition quelconque, ou bien ils pensent qu'il ne s'agit pas de transitivité. Venons en maintenant aux conditions irréelles et examinons l'exemple de G. Lakoff : «Si Harry était parti, Bill s'en serait rendu compte» présuppose que Harry n'est pas parti et que Bill ne s'est pas rendu compte que Harry était parti. «Bill ne s'était pas rendu compte que Harry était parti» présuppose que Harry est parti. (.....) ceci contredit la présupposition du pre-

(16) George Lakoff, **Linguistique et logique naturelle**, trad. française Judith Milner, Joelle Sampy, Paris, Klincksieck, 1976, p: 35.

mier ordre»⁽¹⁷⁾. Harry n'est pas parti. Donc la présupposition du deuxième ordre ne marche pas et il ne s'agit pas de transitivité. Don Larkin précise que le «verbe «agree» (être d'accord) présuppose une demande, lorsqu'il prend un complément infinitif»⁽¹⁸⁾. Harry a accepté de partir («Harry agreed to leave») présuppose que quelqu'un a demandé à Harry de partir. Tandis que «agree» suivi de «that» présuppose une affirmation. Dans l'énoncé Harry était d'accord que Marvin était un salaud («Harry agreed that Marvin was a louse») l'affirmation de quelqu'un sur ce que Marvin est un salaud est le présupposé. En outre la présupposition dite «locale» consiste à choisir comme présupposé l'une des implications que la phrase véhicule : L'énoncé : «Mary dort dans le bureau» répond à la question «Où dort Mary» et présuppose que Mary dort quelque part.

Il est possible de distinguer le présupposé de l'impliqué. Ce dernier est modifié par le passage à la forme négative ou interrogative. L'énoncé «tu as perdu tes cornes» implique «tu n'as pas de cornes» et présuppose «tu avais des cornes». «Tu n'as pas perdu de cornes» possède le même présupposé mais non le même impliqué.

Mentionnons qu'il s'agit de plusieurs définitions de présupposition dont l'une consiste à considérer «les présuppositions d'un énoncé les conditions qu'il doit remplir pour être interprétable et adéquat dans le contexte d'utilisation»⁽¹⁹⁾. Citons l'exemple de Fillmore «S'il te plaît ouvre la porte» présuppose qu'au moment de l'énoncé la porte est fermée et que l'interlocuteur est en situation d'accéder à la requête de locuteur. Une autre définition consiste à mettre en cause des propositions que le locuteur considère comme vraies. Il s'en suit qu'on n'a pas visé aux conditions que l'énoncé doit remplir. On peut dire qu'un énoncé présuppose une proposition p si et seulement si le locuteur tient p pour vraie et considère que l'interlocuteur tient également p pour vraie (Karttunen). Précisons que l'ambiguïté intervient et, malgré le sens des composants d'énoncé, on n'arrive pas à savoir exactement quelle est la proposition à la vérité de laquelle nous nous engageons. «John a dit à Mary qu'elle était laide et puis c'est elle qui l'a insulté. (.....)

(17) Ibid, p: 41.

(18) Ibid, p: 47.

(19) John Lyons, Op. Cit., p: 229.

Est-ce dire à quelqu'un qu'il est laid constitue une insulte ou dire à une fille, qu'elle est laide constitue une insulte»⁽²⁰⁾. Selon un autre point de vue il s'agit de considérer les présuppositions d'un énoncé comme des conditions nécessaires à son succès, c'est-à-dire des conditions remplies pour que l'énoncé soit employé avec succès dans le but d'accomplir sa fonction comme assertion, requête, promesse, question, etc. Ducrot accentue le fait que la présupposition constitue un acte de parole particulier comme l'affirmation, l'interrogation, l'ordre. Il cherche à dégager les présuppositions constituant la «valeur» («force») illocutionnaire. Accentuons que le sens d'un énoncé dépend d'une part des présupposés linguistiques inclus dans cet énoncé, d'autre part de toutes sortes d'informations que possèdent les interlocuteurs au moment de l'énonciation. Autrement dit, pour comprendre un énoncé, outre le contenu textuel que véhicule celui-ci, il faut tenir compte des valeurs illocutionnaires. Ici nous devons nous adresser aux actes de langages de J. L. Austin qui distingue trois notions :

Acte locutionnaire : consiste en production de phrases. C'est l'expression d'une signification à l'aide de l'énoncé.

Acte illocutionnaire : Toutes les messages disposent d'une force illocutionnaire qui n'a de valeur qu'à l'intérieur des conventions définies et qui signale comment le message doit être reçu par l'auditeur. (assertion, ordre, promesse, etc.) C'est le contexte qui détermine la force implicite.

Acte perlocutionnaire : Il s'agit de l'effet réalisé par l'illocution.

O. Ducrot mentionne : «Présupposer, ce n'est pas dire que l'auditeur sait ou que l'on pense qu'il s'agit, ou devrait savoir, mais placer le dialogue dans l'hypothèse où il aurait déjà tenu le rôle de quelqu'un dont l'auditeur sait que (.....) attitude linguistique, jeu de parole»⁽²¹⁾. Il en résulte que présupposer, c'est tenir un «rôle» : La présupposition renvoyant à un certain type de relations humaines est un acte illocutoire.

Dans ce travail on s'est proposé d'aborder la notion de présupposition dont l'importance pour une théorie générale de la langue provient de «L'introduction de l'implicite à l'intérieur du littéral».

(20) Ibid, p: 230.

(21) O. Ducrot, Op. Cit., p. 67.

Elle met en question la définition de la langue comme instrument de communication. Précisons que ce qu'on a dit de la présupposition ici doit être considéré comme une information générale : La définition, la classification, la fonction et les caractéristiques. Ce qui est évident c'est qu'il est pratiquement impossible de comparer les diverses conceptions de celle-ci dans un cadre commun. D'ailleurs il reste dorénavant plusieurs travaux à accomplir dans le domaine en question.